

[Texte]

(2) Technologie applicable aux déversements—Le Centre de la technologie des déversements accidentels et le Groupe consultatif sur la recherche et le développement mettent en marche des projets visant à évaluer le matériel de dépollution et élaborent des lignes directrices supplémentaires sur l'utilisation et l'opportunité des dispersants de pétrole.

(3) Contaminants de l'environnement—Étant donné qu'il vaut mieux prévenir que guérir et corriger la pollution à sa source, un projet de loi sera présenté en vue de la surveillance et de la limitation des matières indésirables qui s'accumulent dans l'environnement. A cette fin, on cherche présentement à identifier les contaminants existants et leur charge actuelle, ainsi qu'à évaluer la menace à long terme qu'ils représentent pour l'environnement et la santé.

(4) Pollution par le bruit—L'élaboration de lignes directrices et de codes d'éthique en matière de lutte contre le bruit ambiant est actuellement en cours, avec pour objectif supplémentaire d'en arriver à une approche intégrée à la lutte antibruit à l'échelle nationale.

• 0955

Les dépenses du Service de l'environnement atmosphérique sont fixées à 70,9 millions de dollars. Le programme de ce service offre un certain nombre d'aspects intéressants.

Afin de respecter un engagement pris par le Canada à la Conférence de Stockholm, les stations canadiennes de contrôle de la qualité de l'air commenceront dès cette année à fournir des données au réseau de surveillance de la qualité de l'air de l'Organisation météorologique mondiale. Pour la pollution dans la stratosphère, un projet destiné à évaluer les effets des contaminants émis par les avions supersoniques de transport volant à haute altitude a été lancé. Par ailleurs, un ordinateur plus puissant, mis en service en 1973-1974, permet de faire des prévisions météorologiques plus précises et plus détaillées. On s'attend aussi à ce que cet ordinateur se révèle très utile pour les travaux de recherche indispensables à l'amélioration des connaissances des processus atmosphériques et des prévisions connexes à long terme.

Le Service de la gestion de l'environnement, dont le budget est de 96 millions de dollars, entreprend actuellement une série variée et étendue de programmes, dont l'un des plus importants exige une évaluation environnementale pour tous les projets, programmes et activités du gouvernement fédéral qui peuvent avoir des conséquences néfastes pour l'environnement. Une telle évaluation doit se faire avant la décision finale de procéder à la réalisation. Le budget de la Commission des évaluations et des révisions environnementales sera à la charge du ministère de l'Environnement, tandis que les sommes prévues pour les évaluations environnementales devront être supportées par le ministère ou l'organisme qui proposera le projet.

Avant l'adoption de ce nouveau programme, le ministère a participé à un important programme de 15 millions de dollars, qui a duré quatre ans et qui visait à étudier les conséquences environnementales et sociales de la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie. Les études environnementales sont maintenant terminées, et nous participons à l'analyse des données de même qu'à la révision des incidences prévues par le promoteur du projet.

[Interprétation]

(2) Oil spill technology. Projects to evaluate spill control equipment and materials are being initiated by the Centre of Spill Technology and the Advisory Group on Research and Development. Additional guidelines on the use and acceptability of oil spill dispersants are being developed.

(3) Environmental contaminants. Legislation is planned to permit monitoring and control of undesirable substances which build up in the environment, with the chief aim of preventing, rather than correcting, problems. In support of this legislation, work is underway to identify existing contaminants and their present loading in the environment, and also evaluate the long-term threat to the environment and human health.

(4) Noise pollution. Guidelines and codes of good practice are being developed on environmental noise control, with the additional objective of developing and integrated approach to noise control on a national scale.

Expenditures for the Atmospheric Environment Service are set at \$70.9 million. There are a number of interesting aspects of this Service's program.

To fulfill a commitment made by Canada at the Stockholm Conference, Canadian air quality measuring stations will be providing input to the air quality monitoring system of the World Meteorological Organization. We have launched a stratospheric pollution research project designed to assess the effects of contaminants from high-flying SST aircraft. A more powerful computer, installed in 1973-74, is not only resulting in more accurate and detailed weather forecasts but is expected to prove invaluable in research projects essential to improvements in the knowledge of atmospheric processes and long-range forecasting.

The Environmental Management Service, with a budget of \$96 million is undertaking a varied and wide-ranging series of programs. Of particular importance is a program which requires an environmental assessment of all federal government projects, programs and activities which are likely to have adverse effects on the environment, prior to the final decision to implement the project. The costs of operating the Environment Assessment and Review Panel will be borne by the Department of the Environment, while the costs of undertaking the actual environmental assessments will rest with the department or agency proposing the project.

Before this new program was adopted, my Department participating in a major four-year, \$15 million program to study the environmental and social effects of constructing a Mackenzie Valley pipeline. The environmental studies have been completed and we are now participating in analysing the data and reviewing the environmental impacts of the pipeline as stated by the applicant.